



“ En Auvergne-Rhône-Alpes, nous croyons à l'industrie. Première région industrielle de France avec 500 000 emplois, nous accompagnons chaque jour nos entreprises, grâce à un plan ambitieux, pour leur permettre de prendre le virage de l'industrie du futur. Moderniser vos process et améliorer les performances, investir dans le numérique et la robotique, renforcer vos compétences internes et les ressources humaines, c'est la clé pour devenir les fleurons industriels de demain. La Région est à vos côtés pour vous y aider ! ”

Laurent Wauquiez
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Vous avez un projet industriel lié à l'industrie du futur ?

Vous avez besoin d'une prestation d'accompagnement ou de conseil pour pouvoir le mettre en œuvre ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes peut vous accompagner grâce au programme Ambition Région Innovation "Être accompagné dans mon projet industrie du futur" :

- **1726 entreprises bénéficiaires** sur la période 2019-2022.
- Une action d'ampleur pour accompagner la montée en gamme de l'industrie et gagner en compétitivité par un effort sur la productivité, l'innovation et la qualité de service.
- **28 millions d'euros** de fonds publics mobilisés à parité par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État (Programme d'investissements d'avenir).
- Une mobilisation des meilleures compétences au profit de votre projet « industrie du futur ».



**CONCEVOIR, PRODUIRE, PILOTER, MOBILISER...
QUELLES PRESTATIONS SONT PRISES EN CHARGE ?**



Numérique

Réalité virtuelle et augmentée, production de données, outils de simulation, maintenance préventive et prédictive, stockage des données, gestion et cartographie des données internes, traçabilité des données, blockchain, cybersécurité...



Ressources humaines et développement durable

L'homme au cœur de l'industrie du futur, nouvelles approches de l'homme au travail, maîtrise de consommation des ressources et amélioration des procédés...



Technologies et organisation

Fabrication additive, robotique et automatismes, excellence opérationnelle, simulation des flux, modernisation et conception de sites industriels, entreprise étendue...

La liste complète est disponible sur ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr



TÉMOIGNAGES



Le dispositif nous a permis de travailler pendant 9 mois avec un expert. Nous avons pu améliorer notre performance logistique pour travailler de façon plus intégrée avec l'un de nos clients. Après avoir analysé nos fonctionnements respectifs, le consultant nous a aidé à définir une interface plus simple et plus économique. Le résultat ? Une augmentation de 35% de notre chiffre d'affaire avec ce client et surtout une innovation dans les process qui bénéficie désormais à l'ensemble de notre clientèle. ”



Antony TREVISAN ★★★★★
Dirigeant de BOUTYPLAST (01)



Nous avons fait appel au dispositif dans le cadre d'un projet d'implantation industrielle pour lequel le support d'un bureau d'étude expert était indispensable. Celui-ci nous a permis d'affiner nos réflexions et de réaliser deux scénarios d'implantation avec des éléments concrets concernant l'agencement de l'espace industriel, le montant des investissements nécessaires et un planning global de réalisation. Sans cette aide, nous n'aurions pas pu avancer aussi vite sur ce sujet vital pour notre entreprise ! ”



Charly GERMAIN ★★★★★
Dirigeant de DELTALYS (69)

MODE D'EMPLOI

Qui peut en bénéficier ?

- Les PME et ETI au sens communautaire.
- Les actions financées doivent être réalisées au profit d'une activité manufacturière implantée sur le territoire régional.

Quel est le montant du financement ?

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'État co-financent à hauteur de 50% un accompagnement plafonné à 32 000 € par entreprise (subvention maximale de 16 000 €).

Sont cofinancés : les coûts de la prestation de conseil, preuves de concepts, expertises et études.

Comment ça marche ?

- 1 Téléchargez la fiche d'intention sur le site Ambition éco de la Région Auvergne-Rhône-Alpes : ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr
- 2 Complétez le document et envoyez votre demande par mail : industriedufutur@arae.fr
- 3 Un expert prendra contact avec vous et validera votre besoin.
- 4 Vous choisirez votre prestataire parmi une liste qualifiée.
- 5 Vous serez notifié de la prise en compte de votre demande et de la décision d'attribution de votre subvention.

LES CHIFFRES

L'industrie du futur en Auvergne-Rhône-Alpes c'est :

Près de **500 000 emplois**
(15% des emplois français)

Près de **30 000 entreprises**

+ 700 offreurs de solutions
(fournisseurs d'équipements,
de technologies et de services
de l'industrie du futur)

18 « Territoires d'industrie »
identifiés en Région

7 entreprises labellisées
« Vitrine Industrie du Futur »* :
Somfy, Gravotech, Baud
Industries, SNCF, Air Liquide,
Areva, Poclairn Hydraulics

* Un label de l'Alliance Industrie du Futur

Pour aller + loin

Sur le portail **AMBITIONÉCO**, vous trouverez également les dispositifs :

- **Solution innovation :**
financer mon investissement productif « Industrie du futur »
- **Solution performance globale :**
obtenir une garantie de prêt bancaire

ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS MON PROJET

INDUSTRIE DU FUTUR

**INDUSTRIE DU FUTUR ET
PRODUCTION INDUSTRIELLE**
Un domaine d'excellence
Auvergne-Rhône-Alpes